



Mouvement
des Entreprises de France
MEDEF Haute-Marne

MEDEF Haute-Marne

Le MEDEF Haute-Marne représente les entreprises dans les instances économiques et sociales départementales et régionales. Il accompagne, informe, représente, rassemble les entrepreneurs du département.

Il gère 200 mandats patronaux avec une centaine d'entrepreneurs.

Il assure la promotion de l'esprit d'entreprise placé au cœur de la société.

Juridiquement, il défend les intérêts individuels et collectifs des entreprises.

Le MEDEF Haute-Marne, c'est 185 adhérents, deux branches professionnelles (UIMM et FFB).

48 % des adhérents ont moins de 20 salariés.

contact //

MEDEF Haute-Marne

Adresse

19 avenue du Général Sarrail
52114 SAINT-DIZIER

Tél. 03 25 07 36 35

// Contexte territorial

Historiquement, la Haute-Marne est au 19^{ème} siècle un bassin métallurgique important.

En 2013 l'industrie métallurgique reste importante et représente 9000 salariés sur les 42 000 emplois marchands, le territoire conserve une culture industrielle forte malgré des difficultés économiques et démographiques.

Sans une action volontaire pour changer l'économie du territoire, l'avenir sera compliqué ; moins de population ; moins de service public (école, santé...) ; moins d'attractivité pour l'installation de nouvelles entreprises et l'appauvrissement du territoire. Il est vital de changer la situation en engageant un cercle vertueux qui, s'autoalimentant, conduira à inverser la tendance actuelle. Dans les années 60, la Bretagne en grande difficulté a été revitalisée et l'activité économique relancée par une décision de l'État mais initiée par les élus locaux. Aujourd'hui en Meuse, le groupe SAFRAN implante une unité industrielle de haute technologie qui va générer 400 emplois. C'est une décision de l'État qui a et conserve cette capacité d'orienter les choix de grandes entreprises dans l'implantation de leurs unités. ■

// Le projet Cigéo

Le projet Cigéo, dont le maître d'ouvrage est l'Andra, a pour objet le stockage en profondeur des déchets nucléaires HAVL dans une couche importante d'argilite à 500 m de profondeur à Bure-Saudron, en limite administrative des 2 départements de la Haute-Marne et de la Meuse. Cette couche très stable a été reconnue comme adaptée pour cette application. Préalablement aux opérations de stockage, un laboratoire in situ a été construit par l'Andra pour vérifier un certain nombre d'hypothèses techniques de faisabilité et de sécurité. Les déchets HAVL sont le résultat de l'utilisation de matériaux nucléaires pour des applications diverses, principalement pour la production d'électricité.

L'Andra a pour mission de mener à bien ce projet dans les meilleures conditions de sécurité. Le MEDEF Haute-Marne n'a pas les compétences pour émettre des remarques et observations sur les options techniques de stockage des produits HAVL. Le MEDEF Haute-Marne considère que le processus actuel de décision devrait être garant de la bonne maîtrise du projet et de la sécurité des biens, des personnes et de l'environnement.

Le projet Cigéo est un projet industriel, et les parties prenantes que sont EDF, CEA, AREVA d'un côté et l'Andra de l'autre ont, en tant que bon gestionnaire, à se concentrer sur une bonne fin du projet. L'intérêt porté au territoire par les parties prenantes au projet est dicté par des considérations de succès et d'acceptabilité. Le développement du territoire n'est pas leur objectif premier. A ce jour, l'État s'assure du bon déroulement du processus au travers de réunions régulières d'un Comité de Haut Niveau

(niveau ministériel). Le processus comprend de nombreuses étapes dans lesquelles des élus des départements et de la société civile prennent part. Mais toutes ces décisions sont relatives au projet lui-même et à son acceptabilité territoriale. Une taxe parafiscale est redistribuée au territoire lui permettant de se préparer à recevoir ce projet.

En conclusion, les déchets irradiés HAVL sont la conséquence d'options et de choix nationaux. Aujourd'hui le stockage en profondeur des déchets résiduels sur le territoire de Bure-Saudron représente une charge de solidarité nationale. L'État se doit d'honorer notre territoire en s'impliquant directement. Le territoire attend de la Nation, du Gouvernement, de l'État, une implication forte dans l'accompagnement du projet Cigéo pour qu'un volet ambitieux de développement du territoire soit engagé et qu'ainsi il puisse retrouver un développement harmonieux. ■

// La mise en œuvre du projet Cigéo et son contenu

Pour s'assurer des conditions d'implantation du projet Cigéo, une étude (SIDT : le Schéma Interdépartemental de Développement du Territoire) a été menée, et ses conclusions ont été rendues publiques en décembre 2012. Ce rapport fait l'inventaire des forces et faiblesses des territoires, et vérifie que les conditions techniques pour un bon déroulement du projet Cigéo sont présentes. Le SIDT met en évidence que le projet Cigéo peut être conduit. Ce SIDT était aussi sensé définir les perspectives de développement autour du futur centre Cigéo en termes économique, d'attractivité ou d'implantation de nouvelles activités dans le territoire. Cet objectif n'est pas atteint. Par ailleurs ce centre de stockage aura un impact limité en termes d'emplois : environ 2200 personnes sur le site dans la phase de 2018 à 2025 puis de 600 à 1000 personnes ultérieurement. Quel sera l'effet d'entraînement pour le territoire ?

Rien n'est décrit à ce sujet, les bureaux d'engineering sont situés actuellement en région parisienne ! Quelles seront les obligations de localisation des intervenants ? Il y aura à assurer de la maintenance et de la sous-traitance ainsi que des fonctions de services, mais ceci sera insuffisant pour avoir un effet d'entraînement économique. Le coût global de fonctionnement et d'investissement de Cigéo serait de 30 milliards, mais sur une période de 100 ans ! Comment seront affectées ces sommes et quelle est la part qui sera localisée sur le territoire ? C'est donc à l'échelle de cette période de 100 ans qu'il faut s'interroger sur les bénéfices et les charges, ainsi que sur l'impact industriel que représente ce projet pour le territoire. ■

// Une problématique qui concerne l'État

Le projet est une opportunité utile mais très insuffisante pour le développement du territoire. Le MEDEF Haute-Marne considère que le projet Cigéo n'a pas de capacité d'entraînement économique et ne pourra pas générer un cercle vertueux de développement du territoire. Il n'est pas dans la mission première des parties prenantes (CEA, EDF, AREVA, Andra) de sortir de leur champ économique, en conséquence, il revient à l'État

de s'impliquer plus avant, et de faire en sorte qu'un cercle vertueux de développement se mette en place par l'intermédiaire d'activités nouvelles. L'État doit s'impliquer dans la gouvernance pour les mesures d'accompagnement : nous pensons en effet qu'un Préfet, en relation directe avec le Premier Ministre, devrait être en responsabilité de cet enjeu.

Générer un cercle vertueux de développement : exemple de propositions

Le désenclavement :

Une meilleure circulation des personnes et des marchandises est de nature à attirer des activités industrielles et marchandes. Créer des flux routiers et ferroviaires plus rénovés : en réhabilitant certaines voies de chemin de fer, en électrifiant certains tronçons, en créant des dessertes

(ex : Saint-Dizier/Bar-le-Duc, une boucle Joinville/Ligny-en-Barrois)... En améliorant le réseau routier Nord-Sud (ex : Verdun/Chaumont) et en renforçant la N4 pour que le Nord Haut-Marnais devienne un carrefour.

Cibler de nouvelles activités en orientant les choix d'implantation de grandes sociétés :

- Le centre d'enfouissement de Bure-Saudron a un caractère innovant. Il sera une référence mondiale. En conséquence, il peut devenir une vitrine pour toute la problématique du stockage souterrain. Pour que le territoire puisse bénéficier d'activités s'exportant, cela nécessiterait que l'Andra implante sur le territoire l'ensemble des compétences de la filière : activités d'engineering, activités de planification, méthodologies et études de faisabilité, problématiques de logistiques...
- Pourquoi ne pas envisager un pôle de compétences qui rassemble sur ce territoire toute la problématique du démantèlement nucléaire, la déconstruction de centrales...
- EDF a annoncé la création d'un centre important de maintenance et de reconditionnement de certains équipements des centrales nucléaires qui fera appel à des entreprises extérieures pour assurer ces opérations. Cette activité peut être porteuse de développement important par l'arrivée de fournisseurs de rang 1 sur le territoire qui devront trouver à sous-traiter localement. Ainsi ceci peut être la 1ère pierre d'une grappe d'entreprises avec des spécialisations fortes nécessitant des compétences spécifiques... Il conviendrait de faciliter ces implantations d'entreprises de rang 1.
- Au travers du projet SYNDIESE, c'est le développement de nouvelles énergies à partir d'agro-ressources utilisant la richesse abondante du territoire qu'est le bois. Bien d'autres activités dans cette filière pourraient être agglomérées...
- À ce titre, nous pourrions envisager la création d'un cluster relatif à la gestion et à l'aménagement de la Ville, et de la gestion des déchets au sens large du terme.

Développer des compétences en vue d'une industrie spécifique :

Des personnes sachant travailler dans un environnement nucléaire devront être formées. Regrouper sur un campus les compétences à enseigner au lieu de les éparpiller sur le territoire français. Pour cela, il faut une volonté nationale (éviter le saupoudrage actuel). Il faut créer un

ensemble structurant qui fasse office de pôle de développement avec la création d'une université ou école, d'un centre de recherche, d'un laboratoire complémentaire à celui de Bure...

Donner une impulsion par la recherche et le développement écologique

Le projet Cigéo prévoit une écothèque dirigée par l'INRA et l'Université de Nancy. Une étude du développement écologique du territoire y est envisagée sur une très longue période. Mais cet observatoire pérenne de l'environnement tient plus de la « réserve d'indiens ». Pourquoi ne pas envisager un projet plus large tourné sur un conservatoire de la nature dont l'écothèque

serait un département. Ce conservatoire pourrait agréger des écoles d'agronomie, de l'horticulture, des chercheurs, des jardiniers et bien d'autres activités. Un tel équipement ne manquerait pas d'attirer le public, et une vocation touristique pourrait être développée (comme Vulcania). ■

C O N C L U S I O N

Le MEDEF Haute-Marne considère que le projet Cigéo seul n'est pas de nature à développer le territoire.

Le MEDEF Haute-Marne considère qu'un volet spécifique d'actions de développement doit être mis en place parallèlement au projet Cigéo.

Le MEDEF Haute-Marne demande que des objectifs d'implantations d'activités nouvelles porteuses soit inscrites dans un plan national.

Le MEDEF Haute-Marne pense qu'un Préfet, en lien direct avec le Premier Ministre, devrait être nommé pour conduire, avec le territoire, cette dynamique.

